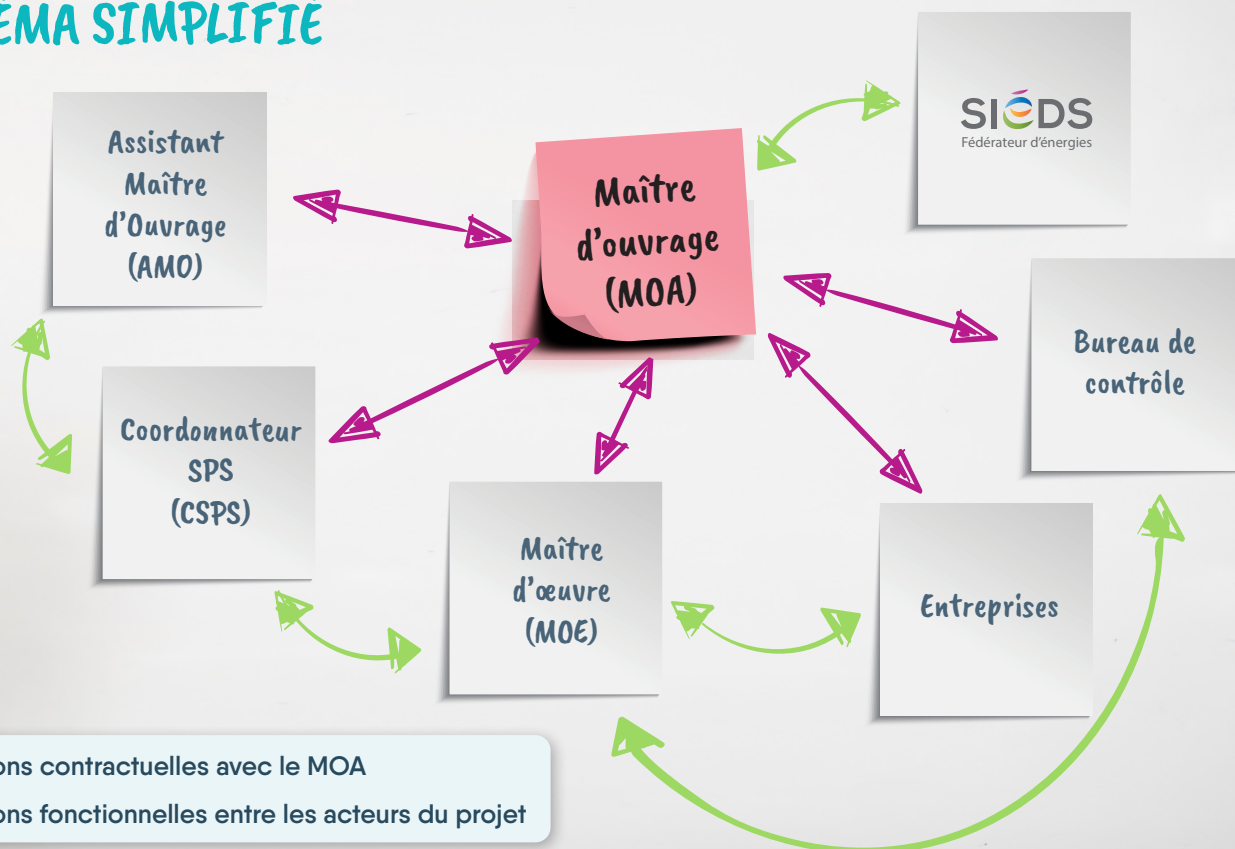


# LES INTERVENANTS POUR VOTRE PROJET DE RÉNOVATION

## SCHÉMA SIMPLIFIÉ



### Maître d'ouvrage (MOA)

- Personne physique ou morale pour laquelle l'ouvrage est construit.

### Assistant Maître d'Ouvrage (AMO)

- Assiste le MOA dans la formalisation de son programme.
- Exécute pour le MOA des missions ponctuelles ou globales d'assistance.

### Coordonnateur SPS (CSPS)

- Veille à la sécurité et à la protection de la santé des personnels sur le chantier et des personnes intervenant après chantier (exploitants).

### Maître d'œuvre (MOE)

- Chargé de la conception du projet, il le réalise selon les besoins exprimés par le maître d'ouvrage.
- Dirige et contrôle l'exécution des travaux.
- Propose leur réception et leur règlement.
- Assure le SAV.

### Entreprises

- Chargées de l'exécution des travaux.
  - Lots séparés : un contrat pour chaque lot.
  - Entreprise Générale : un contrat unique pour l'ensemble des lots (TCE: Tout Corps d'État).
  - Groupement d'entreprises : à minima deux entreprises qui répondent à un même lot.

### Bureau de contrôle

- Assure la sécurité des personnes et des biens travaux.

### SIÉDS

- Conseille et accompagne ses adhérents (communes et EPCI) dans la rénovation énergétique de leur patrimoine immobilier.
  - Un conseil technique, financier, administratif et réglementaire
  - Un accompagnement tout au long du projet : à partir des phases en amont des Diagnostics, de la Conception et jusqu'à la Réception des travaux.

# CARACTÉRISTIQUES D'UNE MISSION DE MAÎTRISE D'ŒUVRE

## RAPPEL DES OBLIGATIONS DES COLLECTIVITÉS

(Code de la commande publique - livre IV)

Mission basée sur le programme (objectifs\*, besoins, contraintes et exigences) et l'enveloppe financière prévisionnelle définis par le maître d'ouvrage.

*\*Dans le cadre d'une subvention de Fonds Vert, l'objectif doit être de 40% minimum d'économies d'énergies.*



## MISSION DE BASE ET MISSIONS COMPLÉMENTAIRES

### La mission globale comprend :

Un socle obligatoire (aspect règlementaire) appelé « mission de base », et des missions complémentaires éventuelles.

### Contenu de la mission de base :

- Études d'Esquisse : en construction neuve (rénovation/extension), remplacées par les études de diagnostic en réhabilitation (rénovation seule).
- Avant-Projet.
- Projet.
- Dossier de consultation des entreprises (DCE).
- Assistance au maître d'ouvrage pour la passation des marchés de travaux.
- Direction de l'exécution des marchés de travaux & visa des études d'exécution réalisées par les entreprises en charge des travaux.
- Assistance lors des opérations de réception et pendant la période de garantie de parfait achèvement.

### Exemples de missions complémentaires :

- Études d'exécution.
- Ordonnancement, pilotage et coordination du chantier.
- Coordination SSI.
- Études acoustiques.

## POINT DE VIGILANCE !

Définir des objectifs, les plus réalistes possibles, évite les dérives lors des phases successives des projets :



### En matière budgétaire :

définition de ce qui doit être prévu, et dans quel cadre.



### En matière calendaire :

définition d'objectifs explicites d'une part, et d'autre part un cadrage précis du projet évite les flottements en cours d'opération.



### En maîtrise énergétique :

définition d'un bouquet d'action ambitieux et compatible avec la réglementation en vigueur, en adéquation avec l'audit énergétique réalisé.

## POUR PLUS D'INFORMATIONS SUR LES ACTIONS D'UN MAÎTRE D'ŒUVRE :

Consultez le « Guide d'utilisation des CCAG », 25 fiches thématiques élaborées par la Direction des Affaires Juridiques (DAJ). Elles sont disponibles en flahsant ce QR Code ou en se rendant à l'adresse suivante (lien cliquable) :

→ <https://www.economie.gouv.fr/daj/guide-dutilisation-des-ccag>

